

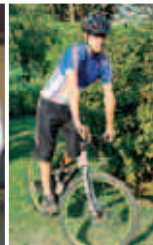
N° 27

CLISSON

Mag

Bulletin d'Informations Municipales

Février 2007



ZOOM Associations Sportives





Vie municipale..... **3**

Association..... **11**



*Concert public gratuit
de l'AOCV*

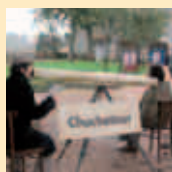
Le label Clissonnais

Dossier..... **12**



*Zoom : Associations
sportives*

Rétrospective..... **15**



*La Saint Valentin
à Clisson*

Voeux du Maire

Brèves..... **16**

Etat civil..... **17**

Agenda - détente..... **18**

**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé.**

L'année 2007 sera celle des grands rendez-vous de citoyens avec l'avenir de notre pays.

Les Français ont bien compris l'importance des élections présidentielles d'abord, législatives ensuite compte tenu des grands mouvements d'inscription sur les listes électorales au cours du dernier trimestre 2007.

Clisson n'a pas échappé au mouvement général car le nombre d'inscrits est passé de 4643 lors du référendum de 2005 à 5200 environ, aujourd'hui.

Le nombre d'électeurs en progression enregistré en 2005 nous avait conduit à décider de la création d'un 4^{ème} bureau de vote sur le secteur Notre Dame, et, de ce fait, déplacer les bureaux de votes du Cercle Olivier de Clisson au Gymnase Cacault.

J'ai conscience que le gymnase Cacault n'offre pas les mêmes possibilités de centralité et d'accessibilité que le Cercle Olivier de Clisson. Je pense notamment aux personnes seules, âgées ou handicapées habitant les secteurs les plus éloignés du centre ville.

Je souhaite vivement que tout Clissonnais puisse voter et se rendre au bureau de vote sans en être empêché par des problèmes physiques ou matériels.

Pour cela je souhaite qu'un bénévolat puisse se mettre en œuvre avec l'aide si besoin des services municipaux.

J'invite toutes les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer d'une part, les personnes disponibles d'autre part, à se faire connaître en mairie pour organiser un service d'aide et de co-voiturage. Contacter le service de la Mairie au 02 40 80 17 74.

Je vous remercie de votre attention citoyenne.

Votre Maire,
Bernard Bourmaud.



Info MAIRIE

LA MAIRIE EST OUVERTE

- Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 13h30-17h
- Le samedi de 9h à 12h.

■ ETAT-CIVIL

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h,
- Le samedi de 9h à 12h

■ CADRE DE VIE (Urbanisme, réseaux et assainissement, patrimoine et patrimoine bâti)

- Service ouvert au public : lundi, mardi uniquement sur rendez-vous, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- Permanence les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h30 à 12h sans rendez-vous.
- En dehors de ces permanences, possibilité de rendez-vous en mairie ou à domicile.

■ ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

■ MAISON DE L'ENFANCE

- Lundi et jeudi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 18h,
- Mardi et vendredi de 8h45 à 12h15,
- Mercredi de 8h45 à 10h15 et de 16h à 18h30.

Route de Cugand

■ TRAVAUX

Voici près de deux années que l'équipe municipale étudie et dialogue avec les nombreux intervenants de la route de Cugand pour faire aboutir la requalification de cet axe routier majeur pour la Commune.

Le programme de travaux va être intense car l'ensemble des réseaux situés sous l'emprise de la voirie, tels les réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales, les réseaux téléphoniques, électriques, d'eau potable, l'éclairage public mais également une imposante canalisation de transfert d'eau potable vers la Vendée, vont faire l'objet d'une mise aux normes ou pour certains d'entre eux d'un remplacement complet.

Par la suite sera entrepris l'aménagement de surface avec une nouvelle emprise du trottoir et de la voirie.

Un projet qui avait, avant sa validation par le Conseil, été soumis pour approbation aux riverains.

Seule la proposition d'un rond-point giratoire, en lieu et place du carrefour à feux actuel, de la rue des Ajoncs, n'a pu se concrétiser. Malgré tout, ce carrefour sera amélioré et nettement plus sécurisant pour les piétons.

Quoi qu'il en soit, la présence de deux syndicats et de six entreprises sera nécessaire pour mener à bien ce chantier. Ces intervenants seront supervisés par les services techniques de la Commune.

Malgré tout, la complexité et l'incompressibilité de certains travaux ont dicté une durée de chantier excessivement longue, près de 10 mois seront nécessaires. 10 mois durant lesquels la route de Cugand sera fermée à la circulation excepté pour les riverains.

Le phasage prévoit qu'une première portion comprise entre le rond-point du Bon Accueil et le carrefour avec la rue des Ajoncs devrait être achevée en octobre prochain, et la **réouverture complète de la route de Cugand est théoriquement programmée début décembre 2007.**

Aussi et pour éviter de paralyser le dynamisme d'une partie de la ville, deux déviations vont être installées.

- La première obligatoire pour les poids lourds, empruntera le tracé actuel de la contournante.

- La seconde destinée aux véhicules légers sera mise en place de part et d'autre, sur les voies en parallèles à la route de Cugand, avec un itinéraire conseillé pour les véhicules en provenance de la Vendée, par les rues de la Madeleine et Saint-Gilles.

A l'inverse, pour quitter la ville, l'axe de déviation sera fléché par la rue des Rosiers située dans le Parc Industriel de Tabari.

Suivant les disponibilités des usagers de la route il est conseillé d'emprunter la déviation réservée aux poids lourds, ce qui permettrait d'éviter de saturer le trafic proche de la future zone de travaux.

Ce chantier d'environ 2 millions d'euros, va engendrer des contraintes de circulation et d'accessibilité pour les résidents de la route de Cugand.

La Mairie sollicite, l'indulgence des riverains concernant les désagréments que pourrait occasionner ce chantier, mais reste persuadée que ces travaux amélioreront le cadre de vie de ce secteur.

■ ENVIRONNEMENT NE JETEZ PAS VOS LINGETTES !

On note une recrudescence du nombre de lingettes envoyées au tout à l'égout.

Ces pièces de tissus humides ne sont, contrairement à ce qui peut être annoncé sur l'emballage, dégradables qu'après un séjour prolongé dans un milieu aqueux.

Or, ce phénomène d'auto-destruction n'a pas le temps de s'engager au vu des conditions actuelles de la collecte des effluents.

En revanche, ce dont nous sommes sûrs c'est que les lingettes présentent un risque majeur sur le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques de la Commune. En effet, il est courant que le personnel des services techniques intervienne pour démonter les pompes de relevage afin d'en extraire la lingette responsable du blocage de la roue centrifugeuse, organe vital d'une pompe. Dans les conditions extrêmes, on assiste, après une période trop importante, à la destruction total du circuit électrique de la pompe.

Toutes ces interventions et réparations présentent un coût pour la Commune.

Un coût qui pourrait être évité en prenant le soin de jeter dans nos poubelles les lingettes après leur usage.

■ SOCIAL Centre Médico-Social de Clisson

2 rue Docteur-Doussain - 44190 CLISSON
Tél : 02.40.54.02.12 - Fax : 02.40.54.05.47

■ Horaires des ouvertures au public :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

■ Composition de l'équipe :
Le secrétariat : Nathalie Brossard-Gold et Virginie Larcher
La P.M.I. : Médecin PMI : Patricia Barbaud - Marie Giraudeau
Puéricultrice : Marie-Paule Urman et Sophie Guibout

■ Réception sur rendez-vous pour les permanences au C.M.S. de Clisson
Pour les communes de Clisson, Gétigné, Gorges, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson réception sur rendez-vous pour les consultations d'enfants au C.M.S. de Clisson :
- tous les 1^{ers} et 3^{èmes} et 5^{èmes} mardis de 14h à 17h
- tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de 9h à 12h
Pour les communes de Boussay, réception sur rendez-vous à prendre au C.M.S. de Clisson pour les consultations d'enfants les 1^{ers} mardis de 14h à 17h à Boussay.

■ SCOLAIRE

SÉJOUR organisé par le centre de loisirs de la maison de l'enfance

Un séjour est organisé par le centre de loisirs de la Maison de l'Enfance du samedi 31 mars au vendredi 6 avril à Bolquère - Pyrénées 2000 (à 5 km de Font-Romeu) - La Cerdagne - Pyrénées orientales

Hébergement au Chalet du Ticou, en chambres doubles ou triples avec sanitaires complets.

Les activités ski, raquettes et luge, 2h à 3h de cours de ski par enfant seront assurées par un moniteur de l'Ecole de Ski Française (ESF).

Une randonnée en raquettes sera prévue avec un accompagnateur montagnard.

16 enfants de 8 à 10 ans et 16 enfants de 11 à 12 ans y participeront.

Champ de Foire

■ URBANISME

Par délibération en date du 25 janvier 2007, la Commune a créé la ZAC du Champ de Foire et du centre-ville historique.

Cet acte constitue le point de départ effectif de cette vaste opération d'aménagement qui verra sensiblement évoluer la Commune dans les années à venir.

Dans les mois qui viennent, les premières constructions sortiront de terre avec, notamment, un ensemble de bureaux et la construction du cinéma.

Parallèlement, la Commune a lancé une consultation formelle en vue de déléguer l'aménagement de cette opération à un aménageur professionnel.

Ce dernier, qui n'est pas un constructeur, aura pour mission de piloter les différents travaux de viabilisation, de procéder à la commercialisation des îlots et de contrôler, en lien avec l'architecte de l'opération, la qualité architecturale des différentes constructions à venir. Le choix de cet aménageur interviendra à la rentrée 2007 après la mise en concurrence des différents candidats.

Il convient de préciser que cet aménageur sera lié par contrat

à la Commune et devra respecter les objectifs fixés par cette dernière ; notamment en matière de stationnement et de logement à prix accessibles.

En effet, à l'occasion de la concertation avec la population, la question de la gestion du stationnement s'est posée avec prégnance.

Or, la problématique du stationnement a été intégrée très tôt dans la réflexion, près de 800 places (publiques et privées) sont prévues sur le site du Champ de Foire, avec des parkings souterrains sous les immeubles.

Quant à la question du stationnement lié à la Gare, celle-ci sera réglée dans le cadre de la réalisation du Pôle d'Echange Multimodal et plus rapidement par une extension souhaitée du parking actuel de la Gare.

Enfin, concernant la délicate question du logement accessible, il apparaît comme évident que l'opération du Champ de Foire devra prévoir une quantité non négligeable de logements à loyer modéré en vue de répondre à la forte demande des Clissonnais en la matière (20% au moins des logements à construire devront répondre à cette problématique).



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2006

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à l'élu de votre quartier.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs communaux

• Fixation des tarifs et des participations applicables à l'exercice 2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de l'application des participations et des tarifs communaux,

Secteur **Animation et vie de la cité**
Secteur **Cadre de vie et espaces publics**
Secteur **Accueil à la population**
Secteur **Action éducative et social**
Tarifs consultables en mairie.

Emprunts, dotations, subventions

• Fixation des subventions 2007 versées aux Associations

Le Conseil, à la majorité (six oppositions sur le vote des subventions à Artissimo et au Centre culturel des Cordeliers) a décidé de verser aux Associations, sur l'exercice 2007, les subventions telles qu'elles figurent au tableau consultable en mairie.

Le versement de toute subvention est subordonné à la présentation, par l'Association, de son bilan financier. Le virement ne peut être effectué que sur un compte ouvert à son nom et sur présentation d'un RIB ou d'un RIP.

Budgets et comptes

• Ouverture de crédits sur le programme d'investissement 2007 avant le vote du Budget Primitif de l'année 2007

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée que, dans le cas où le budget de la collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite des montants inscrits au budget de l'année précédente.

Il est également autorisé à mandater les dépenses afférentes au remboursement

en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Il est également en droit d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur autorisation de l'organe délibérant, et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, et ce jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2007.

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à ouvrir les crédits d'investissements sans attendre le vote du budget primitif 2007, ces crédits seront inscrits au budget primitif 2007 lors de son adoption.

Recettes et Dépenses

Gestion administrative

• Répartition des frais de gestion - année 2006

Pour l'année 2006, les services de la Ville de Clisson ont apporté leur concours au fonctionnement des budgets suivants :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer annuellement les charges administratives à faire supporter aux budgets annexes de la commune, au C.C.A.S. et à son budget annexe de la «Résidence Jacques-Bertrand».

Le Conseil Municipal a fixé pour l'exercice 2006, la répartition, conformément au tableau (en bas de cette page).

Budget général

• Adoption de la décision modificative n° 4 au budget primitif 2006

• Budgets annexes de l'assainissement et de l'eau potable

• Adoption de la décision modificative n° 2 au budget primitif 2006

Ajustements tant en investissement qu'en fonctionnement, sur le budget général de la commune.

Le Conseil Municipal, à la majorité (six oppositions), a adopté les Décisions Modificatives.

Le nouveau montant du Budget Primitif

du budget général de la Ville de l'exercice 2006 est arrêté comme suit :

Budget Général

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	7 879 782,00 €	7 879 782,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	703 056,00 €	703 056,00 €
Décision modificative n°3	605 880,00 €	605 880,00 €
Décision modificative n°4	118 000,00 €	118 000,00 €
Sous total	9 306 718,00 €	9 306 718,00 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	7 101 063,00 €	7 101 063,00 €
Décision modificative n°1	-123 646,35 €	-123 646,35 €
Décision modificative n°2	59 794,00 €	59 794,00 €
Décision modificative n°3	90 880,00 €	90 880,00 €
Décision modificative n°4	11 000,00 €	11 000,00 €
Sous total	7 139 090,65 €	7 139 090,65 €
Total général	16 445 808,65 €	16 445 808,65 €

Budget Annexe Assainissement

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
Budget primitif	912 986,00 €	912 986,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	0,00 €	0,00 €
Sous total	912 986,00 €	912 986,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	1 502 030,00 €	1 502 030,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	0,00 €	0,00 €
Sous total	1 502 030,00 €	1 502 030,00 €
Total général	2 415 016,00 €	2 415 016,00 €

Budget Annexe Eau Potable

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
Budget primitif	613 388,00 €	613 388,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	0,00 €	0,00 €
Sous total	613 388,00 €	613 388,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	349 613,00 €	349 613,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	0,00 €	0,00 €
Sous total	349 613,00 €	349 613,00 €
Total général	963 001,00 €	963 001,00 €

COLLECTIVITES ETABLISSEMENTS	C.A.2005 D. F. (mvts réels)	C.A. 2005 50% D.I. (mvts réels)	Total Dépenses	% répartition	Répartition frais généraux	Répartition frais de personnel	Autres frais de personnel	TOTAL
CLISSON (budget général)	4 687 917,02 €	1 583 732,68 €	6 271 649,70 €	68,06	27 401,00 €	40 265,00 €	non def.	67 666,00 €
ASSAINISSEMENT	328 661,22 €	564 443,30 €	893 104,52 €	9,69	3 902,00 €	5 734,00 €	23 407,00 €	33 043,00 €
EAU	437 586,39 €	55 310,75 €	492 897,14 €	5,35	2 153,00 €	3 164,00 €	8 569,00 €	13 887,00 €
CCAS	358 502,30 €	107 940,03 €	466 442,33 €	5,06	2 038,00 €	2 995,00 €	6 866,00 €	11 899,00 €
RESIDENCE J. BERTRAND	1 079 414,63 €	11 741,12 €	1 091 155,75 €	11,84	4 767,00 €	7 005,00 €	14 998,00 €	26 771,00 €
TOTAL	6 892 081,56 €	2 323 167,88 €	9 215 249,44 €	100	40 261,00 €	59 163,00 €	53 840,00 €	153 264,00 €

(suite compte rendu page 5)

Emprunts garantis - Résidence «Saint-Jacques», rue Docteur-Duboueix

• Réaménagement d'un emprunt garanti par la commune au bénéfice de la Société d'HLM Logi-Ouest, maître d'ouvrage de l'opération de construction de douze logements

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend connaissance des nouvelles conditions de remboursement de l'emprunt complémentaire «d'équipement local à taux fixe, de type multi-périodes», souscrit par la Société LOGI-OUEST, pour la construction des logements de l'Espace Saint-Jacques, avec les caractéristiques suivantes :

- Montant refinancé : 136 583,28 € (CRD)
- Durée totale : 354 mois à compter du 25.01.2007
- Durée 1^{ère} période : 120 mois
- Durée 2^{ème} période : 234 mois
- PDA : 25.01.2007
- Taux (1^{ère} période) : 4,07 %
- Périodicité (1^{ère} période) : 1 993.40 €
- Amortissement (1^{ère} période) : progressif classique
- Frais de dossier : néant
- TEG : 4.07 %

Le Conseil Municipal a autorisé la Société LOGI-OUEST à signer le nouveau contrat avec la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux **Place du Connétable**

• Cession de la propriété «Mesnard» au CCAS de Clisson

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil sa décision n° 28-2005 en date du 31 mai 2005 par laquelle la commune se portait acquéreur, par voie de préemption, d'un ensemble immobilier «ex-maison Mesnard», en vue d'assurer la rénovation et l'extension de la Maison de Retraite Jacques-Bertrand.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a informé que le Conseil d'Administration du CCAS travaille depuis le mois d'août dernier sur la possibilité de réaliser un transfert partiel ou total des biens constituant l'actif de la maison de retraite, du budget général du CCAS vers le budget annexe de la Résidence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a

décidé de céder au Centre Communal d'Action sociale de la ville de Clisson, l'ensemble immobilier et précise que l'ensemble des frais liés à la mutation sera pris en charge par le CCAS de Clisson. Le conseil émet un avis favorable à la demande du CCAS de recourir à l'emprunt pour financer la présente acquisition, conformément au dossier présenté et décide de rembourser par anticipation, sur le Budget Général de la Ville, la totalité du capital emprunté au titre du contrat de prêt.

Biens communaux **Rue Docteur-Doussain**

• Acquisition de terrains appartenant à l'Hôpital local «Pierre-Delaroche»

Le 21 septembre dernier, le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition, par la commune, d'un terrain, jouxtant le projet de Pôle médical en cours de réalisation, rue Docteur-Doussain.

Ce terrain, appartenant à l'hôpital local, est constitué d'une chênaie protégée au plan d'occupation des sols par un espace boisé classé.

En vue de garantir la pérennité de cet espace «tampon» entre la maison médicale et un lotissement d'habitation, la commune a souhaité se porter acquéreur de cette parcelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de se porter acquéreur.

Biens communaux **Secteur de Grand Champ**

• Acquisition d'une parcelle appartenant à la SAFER Maine-Océan

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de se porter acquéreur d'un terrain nu cadastré ZK n° 6, d'une contenance de 5807 m², appartenant à la SAFER Maine-Océan.

Biens communaux - ZAC Tabari 2

• Cession de terrains communaux à la Société d'Équipement de Loire-Atlantique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de céder à la Société d'Équipement de la Loire Atlantique des terrains d'une surface à déterminer par document d'arpentage.

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie - Itinéraires de randonnée **«Boucle du Chaintreau»**

• Création d'un nouveau sentier de randonnée pédestre

• Demande d'inscription de ce sentier au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

• Demande de subvention auprès du CG 44 pour l'aménagement et la mise en œuvre de la signalétique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a créé un nouveau sentier de randonnée uniquement pédestre et dénommé «Boucle du Chaintreau».

Voirie - Itinéraires de randonnée **Réseau communal**

• Demande d'inscription de l'ensemble des sentiers communaux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), dans le cadre de la démarche qualité

• Demande de versement d'une participation financière annuelle destinée à l'entretien desdits sentiers auprès du Conseil Général de Loire-Atlantique

Le Conseil Municipal, à la majorité (six abstentions), a sollicité auprès du Conseil Général de Loire-Atlantique :

1. l'inscription, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, de l'ensemble du réseau de sentiers de la commune de Clisson, conformément à la cartographie annexée.

2. de maintenir le versement, chaque année, d'une aide financière fixée, en 2006, à 70 % des dépenses nécessaires à l'entretien desdits sentiers, au titre de sa politique en faveur de la randonnée.

Le Conseil Municipal s'engage à conserver le caractère public des sentiers pédestres ouverts aux randonneurs et à en assurer un entretien régulier.

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Galerie du Minage

• Validation du programme de réfection intérieure

• Demande de subvention

Suite à plusieurs réunions de travail entre la commune, le CDTVC et l'Office de tourisme, un programme de réhabilitation intérieure de ce local a été proposé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le programme de réfection intérieure de la Galerie du Minage, et a décidé de lancer les travaux de réfection de ce local dont la maîtrise d'œuvre est confiée au service «patrimoine-bâti» de la direction «Cadre de vie et espaces

publics» de la Ville, sur avis de la commission «Cadre de vie et réseaux».

Le Conseil Municipal a également décidé que le marché public de travaux sera passé selon une procédure «adaptée», conformément au Code des marchés publics et au Code des procédures internes, et décomposé en 11 lots, comme suit :

1. Maçonnerie
2. Menuiseries extérieures
3. Miroiterie
4. Carrelage
5. Electricité
6. Chauffage
7. Plomberie sanitaire - VMC
8. Faïence
9. Peinture
10. Protection et télésurveillance
11. Signalétique.

Bâtiment communal de l'ex-tri postal

• Validation du programme de réaménagement

• Demande de subvention

Le bâtiment cadastré section AI n° 814, appartenant à la commune, était occupé par les activités du tri postal de la Poste qui ont été regroupées avec Vallet et transférées sur un autre site.

Il est proposé de mettre cet espace à disposition des associations «Les restos du Cœur» et «Le vestiaire Solidarité», actuellement installées salle du Cadran sur le site du champ de foire.

Suite à des réunions de travail entre la commune et les associations, un programme de réhabilitation du bâtiment a été établi, pour dissocier les bureaux actuels de La Poste restant sur place et les futurs locaux pouvant accueillir les associations caritatives.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le programme de réaménagement du bâtiment communal.

ACCUEIL À LA POPULATION

■ SERVICE HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

Installations classées - Etablissement Nitro-Bickford de St-Crespin/Moine

• Avis sur les modalités de la concertation publique inscrite dans le plan de prévention des risques technologiques mis en place pour cet établissement classé Seveso

Lors de la réunion du Comité le 17 octobre 2006, à Saint-Crespin-sur-Moine, les représentants de la commune ont été informés du cadre réglementaire dans lequel va être élaboré ce plan.

Le périmètre d'étude comprend une partie des communes de Saint-Crespin-sur-Moine, Clisson, Gétigné et Mouzillon,

potentiellement exposées à des phénomènes dangereux générés par les installations de la société précitée. Par conséquent, l'arrêté de prescription sera inter-préfectoral.

Cet arrêté déterminera réglementairement, le périmètre d'étude du plan, la nature des risques pris en compte, les services instructeurs, la liste des personnes et organismes associés, ainsi que les modalités de leur association, les modalités de la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes intéressées.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte et a validé, tant sur la forme que sur le fond, les remarques présentées par les délégués chargés de représenter la commune au Comité Local d'information et de concertation en charge du suivi de l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement NITRO BICKFORD situé à Saint-Crespin-sur-Moine.

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE CULTUREL

«Année Olivier de Clisson»

• Bilan de la souscription publique • Lancement de la mise en œuvre de la statue à l'effigie d'Olivier de Clisson et de l'ensemble du programme des manifestations

Monsieur Cazaux, adjoint délégué à la Culture, a donné communication de l'état des offres de souscription recueillies et signalé, à l'attention de l'assemblée, que le total de ces souscriptions en argent s'élève à la somme de 30 194.07 €. Il a précisé que ces dons seront exclusivement affectés à la réalisation de la statue à l'effigie d'Olivier de Clisson et à la mise en valeur de cette œuvre dans son environnement sur le rond-point du Grenouiller.

Le coût de l'opération est estimé à 35 000 €. Le délai de réalisation est fixé au début avril 2007, pour une inauguration prévue le samedi 14 avril 2007.

Il est précisé que les dons donnent droit à des réductions fiscales, au titre du mécénat culturel, et que des attestations seront délivrées aux donateurs par Madame la Trésorière municipale.

A l'inverse, si pour une raison quelconque, cette réalisation ne devait pas se faire, les dons seraient immédiatement restitués aux donateurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les dons faits à la ville de Clisson dans le cadre de la souscription publique.

Programmation culturelle du 1er semestre 2007

• Présentation et validation du programme

• Fixation des droits d'entrée aux différents spectacles

L'année 2007 sera entièrement consacrée à la commémoration d'Olivier de Clisson. Cependant, pour offrir une plus grande variété de spectacles au cours de l'année, la commission propose d'y ajouter quelques soirées dont une semaine du conte pour petits et grands, une soirée chansons françaises, et une soirée théâtre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la programmation culturelle proposée par la commission «Affaires Culturelles» pour le 1^{er} semestre 2007.

ADMINISTRATION GENERALE

■ SERVICE GENERAL

Intercommunalité - Communauté de Communes de la Vallée de Clisson

• Approbation de la modification des statuts liée, notamment, à la transformation du Syndicat mixte du SCOT

Le Conseil Municipal, à la majorité (six abstentions), a approuvé l'extension des compétences de la Communauté de communes aux domaines suivants :

➤ Aménagement de l'espace : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schémas de secteur,

➤ Démarche Pays d'art et d'histoire et animations de conventions culturelles :

- Animer et coordonner la politique de valorisation du patrimoine pour préparer en particulier un dossier de candidature au label «pays d'art et d'histoire».

- Gérer le Musée du Vignoble Nantais

- Représenter les collectivités adhérentes pour la signature et la mise en œuvre des contrats et des conventions de développement inscrites dans le domaine du spectacle vivant et coordonner la mise en œuvre de ces actions, par les communautés de communes et les autres maîtres d'ouvrage.

Intercommunalité Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives

• Approbation de la modification des statuts

La Commune de Clisson est membre du Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives qui regroupe actuellement quinze communes.

(suite compte rendu page 7)

Il est apparu que le périmètre du Syndicat et ses compétences sur la Sèvre et la Maine sont trop restrictifs au regard des enjeux en terme de gestion des milieux aquatiques.

Sous l'effet de la directive «cadre eau» et du SAGE Sèvre Nantaise, le Syndicat étend son action à une commune et aux affluents, dans les conditions fixées à l'article 3 du projet des statuts.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les statuts modifiés du Syndicat tels qu'énoncés dans la délibération du Comité syndical du 1^{er} décembre 2006.

Généralités

Lycée public dans le sud vignoble

• **Approbation de la motion pour le maintien du lycée public «Pierre-Abélard» à Vallet**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que de sérieuses menaces de fermeture pèsent sur le Lycée «Pierre-Abélard» de Vallet, unique lycée public du vignoble.

Il a exposé à l'assemblée qu'il est important de maintenir une offre d'enseignement public dans le bassin du vignoble, peu importe le site à condition qu'il soit central.

Par conséquent, il a invité le Conseil

Municipal, à travers cette délibération, à exprimer son attachement au maintien d'un lycée public dans le vignoble.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé en faveur du maintien d'un lycée public dans le vignoble.

Le Conseil Municipal a proposé, dans l'attente que la Région des Pays de Loire décide sur des critères objectifs d'implantation d'un nouveau lycée, de soutenir celui de Vallet, et a précisé que la commune de Clisson dispose au plan local d'urbanisme d'une réserve foncière suffisante pour accueillir un lycée public sur son territoire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2007

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Zone d'Aménagement Concerté Secteur du Champ de foire et îlot du coeur historique

• **Approbation du bilan de la concertation**

Le 21 septembre 2006, le Conseil Municipal a décidé de procéder à une concertation publique préalablement à la création de la ZAC du Champ de Foire. Cette concertation s'est déroulée selon les modalités suivantes du 16 octobre au 8 décembre 2006 :

- Annonce par encart, dans la presse écrite, de l'engagement de la concertation,
- Mise à disposition du public d'un dossier des études préalables et d'un registre d'observations en Mairie,
- Organisation d'une réunion publique d'informations qui s'est tenue le 28 novembre 2006 à 19h au Cercle Olivier de Clisson.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions et 1 opposition), a approuvé le bilan de la concertation.

ZAC «du Champ de foire et du centre-ville historique»

• **Création de la ZAC**

Suite à l'approbation du bilan de la concertation, il convient de procéder à la création formelle de la zone d'aménagement concerté du Champ de foire et

d'un îlot du centre-ville historique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de la création d'une zone d'aménagement concerté, ayant pour objet l'aménagement et l'équipement de parcelles en vue de la réalisation d'un nouveau quartier sur l'ancien site du Champ de foire, la réhabilitation et la mise en valeur d'un îlot du centre-ville historique, sur les quartiers du territoire communal, délimité par le plan annexé à la présente délibération.

ZAC «du Champ de foire et du centre-ville historique»

Désignation d'un aménageur

• **Lancement de la procédure de consultation**

Les objectifs principaux de cette opération d'aménagement d'envergure sont :

1. la reconquête d'une friche au cœur de Clisson,
2. la maîtrise de l'étalement urbain et de la densification des zones agglomérées,
3. la dynamisation du cœur historique,
4. une démarche de renouvellement urbain, réservant un pourcentage significatif de logements sociaux.

Cette opération d'aménagement d'une superficie d'environ 11 ha prévoit une création de la surface hors d'œuvre nette de 55.000 m² au maximum.

La Ville ne disposant pas des moyens humains, techniques et financiers pour réaliser, en régie, une opération d'aménagement d'une telle ampleur, il convient, dès à présent, de décider que la réalisation de la future opération de ZAC sera confiée à un aménageur. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de réaliser l'opération d'aména-

gement de la ZAC dite «du Champ de foire et du centre-ville historique» qui sera confiée à un aménageur, par le biais d'une concession d'aménagement et, de lancer la procédure de consultation qui permettra de désigner le concessionnaire chargé de son aménagement.

ZAC «du Champ de foire et du centre-ville historique»

Désignation d'un aménageur

• **Création et composition de la «commission d'aménagement» chargée de désigner**

le concessionnaire-aménageur

Le Conseil Municipal, a approuvé après élection, la composition ci-dessous de la «Commission d'Aménagement».

Celle-ci sera présidée par Monsieur le Maire ou par son représentant. Madame Arlette Guillaumie, adjointe, est désignée par Monsieur le Maire, pour assurer cette fonction. Commission d'Aménagement :

Monsieur le Maire - Président (ou, en cas d'empêchement, par Mme Arlette GUILLAUMIE déléguée à cet effet)	
TITULAIRES Jean BABONNEAU Adélaïde LECOMTE Jacques CAZAUX Jean-Pierre COUDRAIS	SUPPLÉANTS Jean-Michel BUSSON Gilbert BARBAUD Dominique DUGUEST Franck NICOLON
A titre consultatif : La Trésorière Municipale La Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes	

Biens communaux

ZAC «du Champ de foire et du centre-ville historique»

• **Conclusion d'un bail emphytéotique avec l'association «Le Connétable» en vue de la construction d'un cinéma**

L'association gestionnaire du cinéma «Le Connétable» à Clisson souhaite se doter d'un nouvel équipement, répondant

aux nouvelles normes de confort et de sécurité tant pour la clientèle que pour les bénévoles de l'association.

Dans le cadre de la réflexion portant sur le devenir du Champ de Foire, des contacts ont été noués avec l'association. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les termes de l'accord intervenu avec l'association «Le Connétable», et a conféré à l'association «Le Connétable» un bail emphytéotique, en vue de la construction d'un cinéma.

ZAC de «Tabari 2»

Droit de préemption

• **Délégation du droit de préemption urbain au nom de la Société d'équipement de la Loire-Atlantique (SELA), aménageur délégué par la Communauté de Communes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de déléguer l'exercice du droit de préemption urbain au nom de la Société d'Équipement de Loire-Atlantique, sur le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté de «Tabari 2», pour chaque dossier de préemption, l'avis de la Commune sera requis.

ZAC de «Tabari 2» - Enquête publique préalable à l'aménagement

• **Avis de la commune sur ce dossier au titre de «la loi sur l'eau»**

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la demande d'autorisation à effectuer des travaux d'aménagement sur la ZAC de «Tabari 2», au titre de la rubrique 5.3.01 intitulée - rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles - sur une surface totale desservie supérieure à 20 ha. A noter que :

- La ZAC de «Tabari 2» est une extension d'environ 32 ha, qui nécessite la création d'un nouveau système de récupération des rejets des eaux pluviales vers le milieu naturel (bassin de rétention avec écoulement dans le ruisseau des Ajoncs).

- La prévention de la pollution par les hydrocarbures (matières en suspension) se fera par la mise en place d'un séparateur à hydrocarbures, positionné à l'amont du bassin de rétention, permettant alors une optimisation de la qualité des eaux au niveau du milieu récepteur.

- Les parcelles seront équipées, en fonction de l'activité professionnelle, de leur propre système de rétention et d'un éventuel séparateur à hydrocarbures (pour éviter toute pollution par les hydrocarbures).

- L'ensemble des haies bocagères [référencées comme étant de qualité] devront, dans la mesure du possible, être conservées.

Enfin le Conseil municipal a émis un avis favorable à la demande d'autorisation pour effectuer les travaux d'aménagement de la ZAC de «Tabari 2».

MOYEN DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Budgets et comptes

• **Débat sur les orientations générales du budget 2007**

Consultable en mairie.

Contrats-conventions

Télétransmission des actes

administratifs au Contrôle de légalité

• **Mise en œuvre de ce service avec la Préfecture de Loire-Atlantique**

• **Adhésion au dispositif «FAST» de la Caisse des Dépôts et Consignations**

L'administration électronique constitue une opportunité, pour les collectivités comme pour l'État, à la fois de modernisation et de simplification pour mieux répondre aux attentes des concitoyens.

Un plan national a été rendu public en 2004. Plusieurs projets concernent directement les collectivités territoriales dans les domaines du contrôle de légalité, de la comptabilité publique et des marchés publics.

Parmi les mesures du plan, le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire a élaboré le projet «ACTES», pour la télétransmission des documents soumis au contrôle de légalité.

La Préfecture de Loire-Atlantique souhaite déployer cette application, permettant la télétransmission des documents soumis au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés). La Ville de Clisson a été sollicitée par Monsieur le Préfet, pour adhérer à ce projet.

Ce dispositif - qui permet une signature électronique - optimise, sécurise et simplifie la transmission des actes au service chargé du contrôle de légalité en Préfecture.

Par cette application, la Collectivité, bénéficiera d'un gain de temps certain, tout en réduisant les frais d'impression (papier et maintenance copieur) et d'acheminement (affranchissement et déplacement).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la mise en œuvre du service de télétransmission des actes administratifs au titre du contrôle de légalité, à compter de janvier 2007.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GÉNÉRAL

Intercommunalité

Communauté de Communes de la Vallée de Clisson

Compétence «Animation Sportive et Culturelle»

• **Définition des modalités d'exercice de l'accueil périscolaire et du CLSH des enfants de 6 à 12 ans, pour l'année 2007**

Monsieur le Maire rappelle que les élus des communes du territoire ont fait le choix, depuis le 1^{er} janvier 2004, de transférer la compétence «Animation jeunesse des 6-12 ans» (accueils périscolaires et centres de loisirs) à la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, en vue de répondre de façon équitable aux demandes des familles des 12 communes et de conclure un contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté de poursuivre, en lieu et place de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, la mise en œuvre de l'accueil périscolaire et du Centre de loisirs sans hébergement en direction des enfants de 6 à 12 ans du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

Intercommunalité - Communauté de Communes de la Vallée de Clisson

Compétence «Tourisme»

Parcours d'interprétation

• **Définition des conditions d'installation du mobilier urbain et d'occupation du domaine public**

Le programme «Parcours d'interprétation», initié par la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, mettant en valeur le patrimoine architectural et historique de la Ville de Clisson, demande la mise en place d'un mobilier urbain qui jalonnait les itinéraires retenus.

Pour définir les conditions de mise à disposition de l'espace public, il est proposé d'établir une convention, définissant également les conditions d'assurance et d'entretien du dit mobilier.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la demande, a accepté l'implantation du mobilier urbain retenu par la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, pour jalonner les parcours d'interprétation mis en œuvre sur le domaine public communal. Le Conseil a également accepté les termes de la convention, définissant les conditions d'entretien et de maintenance.

Intercommunalité

SIVU «de la Petite Enfance»

Crèche intercommunale

• **Définition des conditions d'exercice des différents services communaux mis à disposition**

Lors de la constitution du SIVU «de la Petite Enfance», une convention de mandat avait été signée avec la commune de Clisson, pour mener à bien l'étude et le suivi de la construction de la crèche

(suite compte rendu page 9)

jusqu'à son parfait achèvement.

Aujourd'hui, le SIVU s'engage dans la seconde phase du projet de la crèche : la définition de son mode de gestion et d'exploitation.

Les délégués ont défini les conditions dans lesquelles seront réalisées les différentes tâches liées au fonctionnement de la crèche qui devrait ouvrir ses portes aux familles, dès le 1^{er} septembre 2007. Ils proposent :

1. Que la Commune de Clisson poursuive une mission administrative et comptable, en prenant en charge le Secrétariat général du SIVU, la Comptabilité-Paye et, pour ce faire, utilise le matériel, les logiciels des services généraux de la ville de Clisson, ainsi que les fournitures bureautiques.

Précision faite que, pour assurer cette mission, le SIVU reverserait chaque année à la Commune de Clisson une participation basée sur les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement constatées au CA année N-1 et calculée selon une clef de répartition proposée à 3,5 %.

2. Que le SIVU recrute directement l'agent chargé de la direction, les personnels en charge des enfants, et le personnel

d'entretien de la structure, soit treize agents ;

3. Que la Commune de Clisson poursuive une mission d'accompagnement auprès du directeur de la crèche, en mettant à disposition du SIVU deux agents de la direction «Enfance et Action Educative», en complément du personnel syndical. Précision faite que, pour cette mise à disposition, une convention spécifique interviendra, pour définir les modalités d'exercice des missions que le SIVU souhaite voir exercer par ces agents mis à disposition par la Commune de Clisson. Le temps de mise à disposition sera facturé par la Ville au SIVU à la fin de chaque année civile, et ce à compter du 1^{er} mars 2007.

4. Que la confection des repas soit confiée au service communal du restaurant scolaire Jacques-Prévert de Clisson, la Commune de Clisson intervenant comme prestataire de service.

Le Conseil Municipal a accepté de poursuivre une mission de gestion administrative et financière auprès du SIVU «de la Petite Enfance» et de l'accompagner, dans la mise en place du fonctionnement de la crèche intercommunale.

NE GASPILLONS PAS L'EAU :
traquez les fuites et surveillez votre compteur

Affichage sauvage

Suite à une importante progression d'affichage sauvage sur les poteaux de signalisation et panneaux réservés aux associations clissonnaises, tout affichage devra désormais faire l'objet d'une autorisation auprès du Maire. Les associations et autres organisateurs devront retirer leurs annonces après la manifestation annoncée.

MOT DE L'OPPOSITION

Monsieur le maire

Un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour constater :

Entre 2002 et 2007, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 14% alors que les recettes n'ont progressé que de 3%. Cette tendance est inquiétante d'autant que la ville a transféré à la communauté de communes plusieurs compétences.

La ville a-t-elle vécu au-dessus de ses moyens ? N'a-t-on pas su adapter la structure ?

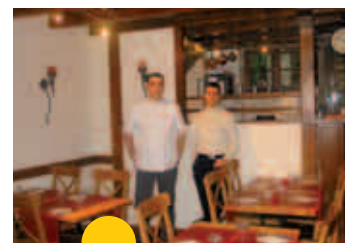
L'an dernier vous avez augmenté les impôts. Le résultat budgétaire de 2006 prouve que nous avons raison, vous n'aviez pas besoin de cette augmentation qui a diminué le pouvoir d'achat des clissonnais d'environ 50000 €. La construction de la salle festive est repoussée. Il y aura donc dans l'avenir plusieurs projets à financer en même temps !!!!!

Avec les projets du champ de foire et du quartier Duguesclin vous puisez abondamment dans le capital foncier de la commune. Il serait donc normal de voir figurer dans le prochain budget une somme significative, signe d'une réelle volonté de reconstituer une réserve foncière.

De même nous souhaiterions voir une ligne budgétaire pour encourager l'installation de citernes pour la récupération de l'eau de pluie et de panneaux solaires par exemple.

Nous préfererions voir de l'argent placé pour garantir l'avenir et différer l'aménagement d'un belvédère pour 22000 €.

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS



CREPERIE LE CHAT BOTTÉ

Sylvain MEREL et Nicolas FOUCHER

Crêperie traditionnelle

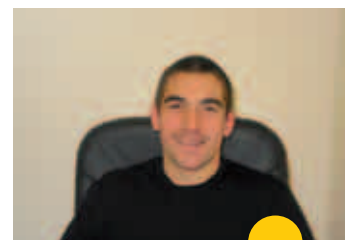
Spécialités : Galette Milady (foie gras, pain d'épice, confiture de figue)

Galettes avec des produits du terroir

7 rue Tire Jarrets - Tél : 02.40.54.29.10

Ouvert : Mardi au Jeudi : 12h-14h et 19h-21h30

Vendredi au Dimanche : 12h-14h et 19h-22h



ABP

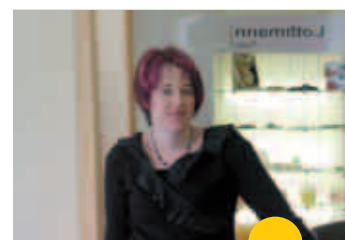
Anthony BARANGER

Artisan Menuisier - plaquiste

8 avenue du Général Leclerc

Tél : 06 50 60 22 79

Contact téléphonique du lundi au samedi toute la journée



THIERRY LOTHMANN

Sophie MIGNOT

Salon de Coiffure - Visagiste - Maquillage

17 place Saint-Jacques - Tél 02.40.03.97.09

Ouvert le :

Lundi : 14h-19h

Mardi au Vendredi : 9h-19h

Samedi : 8h30-17h

Artissimo



Dans le cadre de son évolution, l'école de musique ARTISSIMO, change d'identité visuelle. L'objectif est d'exprimer au moyen de ces symboles graphiques, le plaisir de faire de la musique, en associant rigueur et souplesse, facultés nécessaires à tout apprentissage musical.

En outre, de part la diversité des instruments enseignés et des ateliers musicaux proposés, ARTISSIMO anime et participe au développement culturel des communes.

L'École de musique participe aux journées du patrimoine, au soutien de différentes associations ainsi qu'à la fête de la musique. Grâce à son atelier de musique celtique, elle a animé les vœux du maire de Clisson, et collaborera aux commémorations d'Olivier de Clisson.

Pour les élèves confirmés, ARTISSIMO organise des «master class». Cette année, le Jazz manouche. D'autres manifestations diverses et variées sont en cours d'élaboration en partenariat avec les communes du vignoble.

Et bien sûr en Mai, les Promenades musicales seront l'occasion pour les élèves d'exprimer une nouvelle fois leurs talents et faire partager leurs émotions.

Nous nous proposons dorénavant de vous tenir au courant des différentes initiatives et avancées des projets d'ARTISSIMO.



ECOLE DE MUSIQUE ARTISSIMO

• **15 avril à 15h30** sous les halles, Atelier Musique Celtique dans le cadre de la manifestation «Olivier de Clisson»

• **15 avril de 9h à 17h**, Maison des Associations, master-class Jazz-Manouche avec Daniel Givone,

• **28 avril de 16h à 18h**, chapelle st Jacques, Pause Musicale, mini concert en partenariat avec la compagnie de cirque Porkeno.

Avec le CLUB TIVOLI apprendre à voir la peinture et la sculpture

(SELON UNE PRATIQUE CULTURELLE À LA PORTÉE DE TOUS - DIAPOSITIVES - ET UN TOUR D'ESPRIT «ORIGINAL»).

→ Faire Aimer

Quel plus sûr moyen de faire aimer quelque'un ou quelque chose sinon d'en faire mieux saisir la beauté.

→ Par une prise de contact direct avec les œuvres de beauté de notre fond culturel

Pour s'énamourer de la beauté et plus encore pour aider les autres à s'en éprendre, les exposés théoriques, les incitations abstraites ne sont guère efficaces. Il faut comme en toute démarche d'amour une mise en présence, une mise en contact avec la beauté.

→ Car la Beauté est une nourriture à faire savourer

Une nourriture à aimer pour en vivre soi-même et en faire vivre les autres.

→ Et une méthode pédagogique

Trop peu savent découvrir les biens parfois innombrables qui s'offrent à leur regard, ce qui est proposé à leur esprit, ce qui touche leur cœur. Tant de gens se contentent de l'apparence la plus superficielle des choses. Comme si c'était là, la forme la plus objective de la connaissance sous prétexte qu'elle

est directement sensible.

Nous sommes trop saoulés d'images pour nous douter seulement qu'il est des êtres (une personne !), des choses, des œuvres, des paysages, dont la plus fervente contemplation n'épuiserait jamais la découverte émerveillée ! Ainsi, notre perception de la beauté doit impérativement passer par un «apprendre à voir».

Apprendre à voir !

Telle est, telle doit être la toute première démarche. Apprendre à voir, au sens le plus élémentaire, le plus banal de cette formule.

Apprendre à voir !

A regarder, à distinguer, à observer. Ce que nous ne savons plus faire tant le déluge d'images qui nous submerge annihile toute possibilité de contrôle, de différenciation, d'exclusion et de choix.

Apprendre à voir !

Telle est, telle doit être la toute première démarche de quiconque souhaite vraiment partir... à la découverte du beau et des beautés.

Comité cantonal de jumelage Clisson-Klettgau

Cette année 2007 nous fêterons les 30 ans de jumelage entre les cantons de Clisson et de Klettgau le week-end de l'Ascension (du 17 au 20 mai).

Nous attendons 150 personnes du côté allemand auxquelles s'ajoutent quelques représentants des communes de Cowbridge et Alatri.

Afin d'accueillir nos amis européens, il est fait appel aux familles ainsi qu'aux bonnes volontés pour nous aider à organiser ces festivités. Si vous pouvez accueillir une famille, un couple ou des jeunes (ils seront nombreux), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du responsable de la Commune, Madame Claudine Bourmaud ou par téléphone au 02.40.03.95.90. Le barrage de la langue ne doit pas être un obstacle, le séjour est court et le programme bien rempli : cérémonie officielle, inauguration, soirée concert par les jeunes, soirée conviviale, exposition, conférence, etc...

Nous comptons sur vous pour que cet anniversaire soit le mieux réussi possible. Réservez dès à présent votre week-end.

Le label Clissonnais

Pour ses 15 ans, le label Clissonnais vient de sortir son 100^{ème} CD «Effeurement»,

c'est un coffret luxueux contenant une compilation, des textes poétiques et un jeu de 17 cartes illustrées par l'artiste Sabine Adélaïde. Les 17 morceaux du CD vous emmènent dans un voyage calme et serein guidé par des voix féminines célestes dont la célèbre Loreena McKennitt. La maison de disque basée à la Garenne Valentin rencontre de beaux succès locaux comme Orange Blossom, Misstrip, Zmiya. Prikosnovénie organise à Clisson des rencontres de musiciens internationaux qui s'inspirent de la féerie de la ville (CD des Love sessions 1 et 2). Événement fort de l'année 2007 : la mairie s'associe à Prikosnovénie pour l'organisation d'une soirée musicale et de contes «La nuit des fées» à Clisson le 29 Septembre.

■ Pour information, les CD du label sont en écoute et disponibles à «La Très petite Librairie» à côté du château et sur leur site : www.prikosnovenie.com.

Concert public gratuit de l'A.O.C.V

Le dimanche 1^{er} avril 2007 à 15h l'A.O.C.V. Association Orchestre et Chorale du Vignoble donnera un concert public gratuit à Clisson, salle polyvalente du Val de Moine, route de Bournigal. Un programme varié d'airs classiques d'hier et d'aujourd'hui vous sera offert par quarante choristes sous la direction de Marie Arnaud et de l'orchestre de 26 musiciens sous la direction de leur nouveau chef Alain de-Bourmont de Montbert.



ZOOM ASSO SPORTIVE

Club de VTT

Pratiquant le VTT en général au sein du Vélo Sport Clissonnais depuis l'âge de 6 ans, Valentin Gaucher fut sélectionné à 14 ans dans l'équipe de France trial pour disputer les jeux mondiaux de la jeunesse en Allemagne où il termina second, fruit d'un entraînement régulier et d'un encadrement solide. En effet, le vélo sport clissonnais a entamé depuis l'arrivée de son président un programme de formation d'éducateur BF1 et BF2 qui permet au club de s'appuyer aujourd'hui sur 13 titulaires. Les objectifs sont clairs : accueil du plus grand nombre de jeunes leur garantissant, la formation et la sécurité, la participation aux épreuves régionales, nationales et internationales sans oublier l'encadrement de jeunes souhaitant participer de façon ludique sans objectif de résultats. Trois grands rendez-vous sont à inscrire au programme, passer de la 3^{ème} école VTT de la région à la 1^{ère} place, décrocher des titres régionaux dans le cadre du trophée des jeunes vétératistes et la coupe interrégionale de trial, des sélections au trophée de France des jeunes vétératistes, des podiums en coupe de France trial et un titre en championnat du monde des moins de 16 ans qui se disputera cet été en Espagne.



Le taekwondo club clissonnais s'affirme

Le club de taekwondo, qui fêtera ses 10 ans l'année prochaine prend en 2007 une autre dimension.

En effet, une **3^{ème} place aux derniers championnats régionaux** en senior vient couronner les efforts des compétiteurs et amène à espérer de nombreuses médailles.

De plus, le club innove cette saison : **création d'un section enfants (8-12 ans)** qui tient toutes ses promesses puisque 10 enfants composent déjà l'effectif. Les deux professeurs Patrice Fraquet et Stéphane Boussicaud misent donc sur un éveil précoce à cet art martial et ses valeurs.

Le club compte déjà **53 licenciés** hommes et femmes ; tous évoluent dans un club où prône un esprit «loisir».

■ Horaires cours adultes :

mardi : 19h15/21h

jeudi : 19h30/21h

samedi : 10h/12h

■ enfants :

jeudi : 18h30/19h30

■ Tous les renseignements sur le site internet du club : <http://taekwondoclisson.free.fr>



Club canoë kayak Clisson

A Clisson, la pratique du canoë et du kayak est très diversifiée : outre la randonnée, en eau calme et en eau vive, tant en kayak qu'à la nage, le sport collectif trouve également sa place puisque le club compte une équipe Polo en régionale et une en nationale 3.

Nous retrouvons également quelques Clissonnais sur les compétitions de descente de rivières sportives et de merathon (marathon en mer).

Mais à Clisson, le kayak c'est, depuis toujours, le slalom ; cette pratique sportive (discipline olympique) qui allie adresse et jeu avec l'eau vive est toujours bien représentée : cette année encore 6 jeunes évoluent en nationale 2 (niveau qui nécessite déjà 5 à 6 entraînements minimum par semaine). Parmi eux, Joris Rocher 20^{ème} kayak homme junior du classement national est un de nos meilleurs espoirs avec Romain Richard qui, lui, concourt en senior. Tous deux sont intégrés à l'équipe régionale des Pays de Loire. Pour ses 6 compétiteurs, le canoë kayak est souvent synonyme de voyage puisque les stages et compétitions les emmènent aux quatre coins de la France : le Centre Val de Loire, les Pyrénées, la Normandie, la Bretagne pour terminer dans les Alpes à Bourg St Maurice pour les championnats de France 2007 en Juillet prochain.

Nos activités ne s'arrêtent pas là puisque le club propose des locations de mai à septembre pour découvrir les rives de la Sèvre Nantaise au fil de l'eau.

■ Pour plus d'informations, rejoignez nous sur www.ckclisson.fr ou par téléphone 02.40.54.39.59

Volley Clisson Loisir

Vous rêvez de jouer ou de rejouer au Volley-ball dans une ambiance détendue, de progresser en douceur, de faire de la compétition sans contrainte ; alors le VOLLEY LOISIR CLISSON vous accueille chaque mardi à l'entraînement à partir de 20h45 au C.P.V.M.*.

L'esprit loisir est un mélange de sportivité, d'envie, de convivialité et de respect. C'est aussi la possibilité et la liberté d'évoluer en match. Cette année, de nouveaux(elles) sportifs(ves) s'entraînent joyeusement et assidûment et se sont intégrés à nos deux équipes mixtes tous niveaux. L'une rencontre tout au long de la saison les autres équipes des communes du vignoble. Quant à l'autre équipe, elle participe au championnat loisir UFOLEP* avec cette année une série de victoires et un classement dans le TOP 3.

Si vous n'êtes pas complètement convaincus, vous le serez définitivement après avoir participé à notre grand tournoi du 2 juin 2007 dès 11h (restauration sur place et volley à gogo...).

* CPVM : Complexe Polyvalent du Val de Moine

* UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique <http://www.ufolep.org/>

■ Contacts : Emmanuelle Guerin : 02 28 01 33 83

Elizabeth Delnieppe : 02 40 03 92 31



Etoile de Clisson

La saison 2005/2006 fut passionnante et riche en évènements ! Nous l'attendions et ils l'ont fait !

Notre équipe fanion a réussi un doublé historique : une montée, retour en Promotion d'Honneur et une coupe, celle du District 44 René BOUVIER.

Ce niveau de ligue est primordial pour le club, il donne ainsi de belles perspectives à nos jeunes footballeurs en herbe.

Le groupement «Jeunes», avec nos voisins Mouzillonnais, nous donne entière satisfaction. Il a enregistré, dès sa première année, la montée des 15 ans en Honneur Départemental (niveau de nos 13 ans) ainsi que celle des 18 ans en 1^{ère} division. L'ambition 2006/2007 est de s'y maintenir et d'y faire bonne figure !

L'équipe d'éducateurs, en étroite collaboration avec le bureau et son président, Bruno MERLET, veille à ce que chaque joueur trouve sa place et travaille d'arrache-pied pour que l'apprentissage et le développement du football soient de qualité.

Le «cyclo-VTT en Vallée de Clisson» joue l'intercommunalité

Club Clissonnais, le «Cyclo-VTT en Vallée de Clisson» affilié à la FFCT, a dorénavant un local sur la commune de Gorges. A l'Assemblée Générale du 19 janvier, le président, Bruno Mazé a dressé un riche bilan. Entre le Trophée régional des jeunes vététistes les 22 et 23 avril, un week-end familial à Vouvant, la semaine fédérale de la FFCT, la randonnée «La Clissonnaise» du 24 septembre, l'année écoulée n'a pas manqué d'activités. Le Club a participé à plus de 40 randonnées ou raids, quelquefois proches, à Clisson, Cugand ou Torfoü mais parfois lointains : Aubisque, Monts d'Arrée, Fréjus, Méribel. «Tout cumulé, des centaines de milliers de kilomètres sont avalés par les membres du club, parfois calmement, parfois avec ardeur, mais toujours dans le désir de se faire plaisir quand on veut, où on veut» insiste Bruno Mazé.

Les projets pour 2007 sont déjà nombreux : Magic Amor, Folies Malviennes, la Semaine Fédérale dans le Périgord et un projet de raid en Casamance au Sénégal par trois membres du club, sans oublier le week-end en forêt de Brocéliande en avril et «la Clissonnaise» le 23 septembre. Le club est ouvert à tous : hommes ou femmes, débutants ou confirmés, jeunes ou anciens.

■ Contacts : 02 40 36 10 70 ou 02 40 54 32 48



La compagnie d'Arc Olivier de Clisson tire le roy

En ce samedi 13 janvier, poursuivant la tradition, la Compagnie d'arc Olivier de Clisson organisait le tir au Roy qui, au Moyen Age, désignait l'archer qui sera dispensé d'impôts et de corvée.

Malgré des températures clémentes, c'est sous un petit crachin que les archers ont ouvert le tir au Roy.

C'est à la huitième volée que Simon Naud toucha l'oiseau à l'oeil droit, pour la première fois. L'impact ne se situant pas à la zone prédéfinie, la Capitaine de la Compagnie "Marcelle Bonnin-Guérin" et le Roy de l'année dernière "François-Joseph Gauriaud" font poursuivre la joute, déclarant Simon Naud potentiellement Roy si, à 16h30, en fin d'après-midi, personne n'avait atteint la cible.

A la vingt et unième volée, Simon Naud toucha, pour la seconde fois, le volatile en bois à l'oeil gauche, et fut déclaré Roy 2007.

Chez les jeunes, la chose fut entendue, à la cinquième volée, Simon Le Briquir fut déclaré Roitelet de la Compagnie, pour la deuxième année consécutive.

Félicitons notre Capitaine Marcelle Bonnin-Guérin pour ce nouveau titre de championne de France de Tir Beursault qui s'est déroulé le 24 septembre dernier à Montreuil (93 - Ile de France).

Résultats sportifs 2006

Salle 2x18 m

Marie Thérèse Vlamincq, 1^{ère} au championnat départemental adulte (VF)

Mélanie Le Roch, 2^{ème} au championnat de ligue jeune (JF)

Fédéral 2x50 m

Simon Naud, 1^{er} au championnat de ligue jeune (JH)

FITA 2x70 m

Simon Naud, 2^{ème} au championnat de ligue jeune (JH)

Beursault Marcelle Bonnin-Guérin, 1^{ère} au championnat de France (SVF)

Résultat sportif 2007

Salle 2x18 m

Simon Le Briquir, 1^{er} au championnat départemental jeune (MH)

A retenir sur vos agenda

13-14-15 juillet 2007 - Organisation du Championnat de France scratch adulte de tir en campagne.

Les personnes qui souhaitent s'initier à la pratique du tir à l'arc peuvent s'adresser à Marcelle Bonnin-Guérin au 02 40 54 03 55.



Le badminton Clissonnais

Le Badminton Club Clissonnais, affilié à la FFBA depuis 1989, fêtera dans 2 ans ses 20 ans d'existence sans interruption. Il représente aujourd'hui près de 90 licenciés. Le Badminton (Sport olympique depuis les JO de 1992), en progression spectaculaire sur un plan national depuis 1977 (entre 8 et 18 % chaque année, 12 % en 2006 en Loire Atlantique), est un sport qui exige de réelles qualités physiques et mentales. Il est aussi une activité très ludique. Aujourd'hui, la politique du BCC est clairement de favoriser la compétition (5 équipes engagées en championnat cette saison) ; ceci étant, il est aussi possible de pratiquer le Badminton en loisir au sein du BCC. L'entraînement est assuré par un Brevet d'Etat Badminton, sur les créneaux du lundi et mercredi soir, alors que le samedi et le dimanche sont orientés loisir, c'est à dire. pratique libre sans contraintes. Les compétitions étant obligatoirement mixtes, le club est en recherche permanente de compétitrices féminines, alors M'elles, Mesdames ... vous êtes motivées et sportives, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenues !

Contacts : ■ Président : Alain BLOT :02 40 54 04 13

■ Secrétaire : Xavier Guillou 02 28 21 56 10

■ Mail : clisson.bcc@free.fr

■ Site WEB : <http://clisson.bcc.free.fr>

Handball Clisson

Le club de handball de Clisson continue sur sa lancée fort de ses presque quarante années d'existence. Le nombre de licenciés est à peu près le même que la saison passée. Si chez les garçons toutes les catégories d'âge sont représentées (à partir de 8 ans), il n'en est pas de même pour les filles : une équipe de moins de 14 ans et cette saison pour la première fois depuis longtemps une équipe senior féminine. La majorité de cette équipe est constituée des joueuses qui évoluaient l'an passé en moins de 18 ans. Aussi pour cette saison l'objectif est de bien figurer en championnat et d'apprendre. L'équipe est actuellement en milieu de tableau et les filles ont bien progressé bien entraînées par Nicolas Montassier aidé de Fabien Guillet. A noter également une équipe loisir mixte qui, bien qu'il n'y ait pas de championnat, dispute des matchs amicaux dans un bon esprit.

Gymnastique d'entretien pour adultes

L'association de gymnastique d'entretien pour adultes propose des cours de remise en forme (gym d'entretien, aérobic, fitness et une fois par mois step.)

Ces cours sont encadrés par une éducatrice diplômée du brevet d'état des métiers de la forme.

Salle Poitou du Complexe Sportif du Val de Moine, le lundi 18h45-19h45 de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Voeux du Maire

Cette année encore de nombreux Clissonnais sont venus au Complexe Sportif du Val de Moine pour assister à la cérémonie des vœux le 6 janvier 2007.

A cette occasion Monsieur le Maire a ouvert officiellement l'Année Olivier de Clisson.

Signalons que pour marquer cet événement l'atelier de musique Celtique d'Artissimo a joué en début de soirée des airs à connotations médiévales.

Une médaille pour Gilbert Barbaud

A l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, le samedi 6 janvier, Gilbert Barbaud, président de l'Office Municipal des Sports, a reçu la médaille d'argent ministérielle de la Jeunesse et des Sports. Cette médaille a été remise par Jean-Baptiste Buisson et Marcel Le Dantec et décernée par Jean-François Lamour Ministre de la Jeunesse des Sports.

Gilbert Barbaud en plus de sa fonction de président de l'O.M.S. est également Conseiller Municipal, il fut joueur, arbitre et secrétaire de l'Etoile Basket. Ce soir-là, Gilbert Barbaud a reçu une médaille bien méritée.

Un après-midi de jeux et d'amitié au secours catholique

Ce dimanche 28 janvier a bien été le jour de l'accueil à Clisson pour les nouveaux arrivés comme pour les habitués du cercle de convivialité du lundi et bien d'autres.

Peut-être une petite cinquantaine de personnes avec les enfants, se sont retrouvées aux salles de la Trinité pour jouer et s'amuser autour d'un café et de gâteaux fabriqués par les bénévoles : il y en avait à profusion ...

C'était bien le jour pour exposer les travaux faits par les personnes et essayer d'en vendre quelques-uns pour l'œuvre de la Caritas Honduras.

A 18h00 on se quittait à regret, heureux d'avoir passé un bon moment ensemble, même sans avoir été chanceux aux jeux.

La Saint Valentin à Clisson

La remise des prix du concours d'écriture :

Dimanche 11 février, le palmarès du 9^{ème} concours «Le plus beau poème ou la plus belle lettre d'amour», organisé par l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, a été proclamé à la Garenne Valentin. Le jury, présidé par Françoise POUPET (professeur de lettres en retraite et poète) a récompensé 13 lauréats. L'Office de Tourisme se réjouit d'avoir battu un nouveau record de participation avec 306 textes dont 1/3 était des nouveaux participants venus des quatre coins de la France. A noter également la forte participation des jumelages gallois, italiens et allemands pour le prix Spécial du Jumelage. Le prix musical, offert par Guillaume BLAIN (chanteur, guitariste et compositeur du groupe EMSAVERIEN) a récompensé le texte de Mme Jakline RENE de Cholet. Zeka LOPEZ, accompagné des musiciens des Furious Avengers et du Shango Blues Band ainsi que de Valérie Denigot au chant, a interprété le Prix Musical qu'il avait offert en 2006 à 2 lauréates. Le public a particulièrement apprécié l'interprétation originale des deux textes mêlés aux accents de jazz et de bossa-nova.

Côté animations

Le cinéma «Le Connétable» proposait une soirée spéciale le vendredi soir avec le projection de 2 films : «La femme d'à côté» et «Lady Chatterley».

Samedi soir, dans la Salle des Mariages, le public a particulièrement apprécié le spectacle «Libertinage : variations littéraires et musicales sur des thèmes du siècle des Lumières». Nicole et Jean-Noël Barré ont offert un duo musical de viole de gambe et guitare, le tout ponctué de lectures de textes bien choisis par Kathleen Fenton.

Amour et chuchotements...

Dimanche, dans le cadre idyllique du parc de la Garenne Valentin, le public s'est laissé séduire par le spectacle «L'A-parenthèse» et les 8 comédiens lecteurs de la compagnie Map. L'oreille tendue dans les chuchoteurs télescopiques, les visiteurs ont été envoûtés par les mots d'amour. Ils se sont également laissé entraîner dans la cabine de confidences, en ressortant troublés ou émus et cueillant de-ci, de-là quelques mots dans les arbres à poèmes.



CONFÉRENCE sur la vie d'Olivier de Clisson

Parmi les nombreux rendez-vous organisés dans le cadre de «2007, Année Olivier de Clisson» un certain nombre de conférences ont été programmées. La première a eu lieu le 19 janvier. M. Philippe RICHARD a donc abordé le thème de : «La Vie au temps d'Olivier de Clisson». La veillée conférence a réuni près de 150 personnes, ce qui illustre parfaitement, l'engouement des Clissonnais pour l'histoire du Connétable.

C.L.I.C. «VIVRE SON AGE»

Vous souhaitez une information, un conseil sur le soutien à domicile ou l'hébergement des personnes âgées ?

Prenez contact avec le C.L.I.C. «Vivre son âge», il répondra à vos interrogations. CLIC VIVRE SON AGE - PAE de Tournebride - Hôtel d'entreprise n°2 - 44118 LA CHEVROLIERE

- Référent sur la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson : Aurélie OGER : tél 02.40.36.06.42 ou 06.70.39.06.37 Email : clic-vivresonage@orange.fr
- La coordinatrice peut vous rencontrer à votre domicile ou au bureau, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

MUTUELLE ATLANTIQUE

Agence de Clisson

8 bis, place Saint-Jacques - 44190 CLISSON

Ouvert du Mardi - Mercredi : 9h30-12h30 et 14h-18h

ELECTIONS

2007 est une année de refonte électorale. A cette occasion, tous les électeurs (nouveaux et anciens inscrits) recevront une nouvelle carte électorale courant mars ; l'ancienne carte sera donc à détruire.

Dans le quartier Notre-Dame, un 7^{ème} bureau a été créé. Le Cercle Olivier de Clisson étant trop exigu pour accueillir les 4 bureaux de ce secteur, les bureaux de vote ont été transférés au Gymnase Cacault, route de Gorges.

Sur Clisson, il existe donc deux lieux de vote :

- 1 - Salle Poitou, au Complexe Sportif du Val de Moine, route de St Crespin, avec 3 bureaux (bureaux 1, 3 et 6)
- 2 - Gymnase Cacault, route de Gorges, avec 4 bureaux (bureaux 2, 4, 5 et 7).

Le lieu et le bureau de vote pour chaque électeur, seront inscrits sur la carte électorale.

Petit rappel des dates d'élections :

- 22 avril et 6 mai 2007 : élections présidentielles
- 10 juin et 17 juin 2007 : élections législatives.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

VESTIAIRE SOLIDARITÉ

Le vestiaire solidarité tient sa permanence, pour la collecte des vêtements propres et portables, chaque 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h30, salle du Champ de Foire. Le mercredi, de 14h30 à 16h30, une permanence, également au Champ de Foire, est ouverte pour la distribution aux personnes en difficulté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en **avril, mai, juin 1991**, doivent se faire recenser en mairie, au cours du mois anniversaire des 16 ans ou avant le 30 juin 2007, **munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité**. A l'issue de cette démarche, une attestation de recensement est remise. Elle est à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré en mairie. Le recensement est indispensable :

- pour obtenir cette attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen (conduite accompagnée, BAC, CAP, BEP...),
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD),
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

LES 40 ANS DU COLLÈGE CACAULT :

AVIS DE RECHERCHE et APPEL A TEMOINS

Année scolaire 2006-2007 : le collège CACAULT de Clisson a 40 ans et nous envisageons de fêter dignement ce bel anniversaire.

Ouvert sur le site actuel en 1966, et seul collège du sud-vignoble, l'établissement recrutait alors sur 22 communes.

Successeur du «Cours Complémentaire» et du «CEG» de la rue des Halles, le «CES» devenu «Collège» a formé des milliers d'élèves et concerné des dizaines de personnels enseignants, administratifs, de service, de surveillance ...

Peut-être en faites-vous partie ?

La fête aura lieu en fin d'année. Nous aimerions y voir beaucoup «d'anciens» et leur permettre de se retrouver, pour le plaisir simplement, mais aussi pour leur montrer ce qu'est devenu notre établissement - leur établissement - et comment il se prépare à affronter gaillardement le troisième millénaire.

Afin de préparer les festivités et, si possible, de publier un document (CDRom, par exemple,...) nous recherchons des traces du passé :

- photos, documents, vidéos, récits et anecdotes ...
- objets confectionnés ou utilitaires de «votre époque» (cahiers, blouses, cartables ...)

Nous avons aussi besoin d'établir un fichier d'adresses pour des invitations personnalisées.

Si vous êtes concerné, merci de vous signaler au plus vite auprès de F. SIMON, professeur, de préférence par courrier papier ou électronique.

D'avance, merci de votre participation.

Loïc Le Gac,

Principal du Collège Cacault.

- Mme F. SIMON - Collège Cacault, BP 29608 - Route de Gorges - 44191 CLISSON CEDEX
Mail : Francoise.Simon@ac-nantes.fr - Tél. : 02 40 06 53 57

LE LYCÉE CHAMP BLANC AU LONGERON FÊTE SES 40 ANS

le samedi 5 mai 2007 à partir de 15h

Si vous êtes ancien élève du lycée et que vous souhaitez participer à cette fête, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site du lycée www.lycee-champblanc.net ou par courrier à l'adresse suivante : Lycée Champ Blanc - Secrétariat des 40 ans - 49710 LE LONGERON

Nous vous attendons nombreux ! Nous serons heureux de vous accueillir !

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES «POT NEUF» ET «ST GILLES»

Les concessions acquises en 1992 et 1977 (15 ans et 30 ans) sont à renouveler. Pour tout renseignement, s'adresser au service accueil à la population. Certaines concessions à perpétuité sont actuellement en état d'abandon ; les familles disposant de ces concessions et qui souhaiteraient les restituer à la commune, peuvent également s'adresser au service accueil à la population. **Tél. 02.40.80.17.75**

Naissances

OCTOBRE ET NOVEMBRE

YVARS Maxence
EXERTIER Angèle
BRIAND Raphaël
RÉCALT Maxime

DÉCEMBRE

ANGOT Sybille
MOLENDI Lucas
USLU Fadime
CHEVALIER Cindy

JANVIER

LE PAUTREMAT--OSER Tom
AUBERT Maëlys

Décès

DÉCEMBRE

DENIS Marguerite (78 ans)
DUGAST Marie (84 ans)

JANVIER

DABIREAU Henri (72 ans)
TRESPEUCH Marie (84 ans) *vve CESBRON*
PAGEAU Germaine (77 ans) *vve GAUTREAU*
LESOT Jean (78 ans)
BOSSIERE Georges (56 ans)
SOUTIF Mauricette (55 ans) *épouse GROLLEAU*
BRISSON Paul (102 ans)
GIRARDEAU Cécile (89 ans) *vve RAPIN*
CORONA Eliane (76 ans) *épouse VAILLANT*

FÉVRIER

MILAGUET Renée (92 ans) *vve LEROUX*
PÉTRÉ Delphine (17 ans)

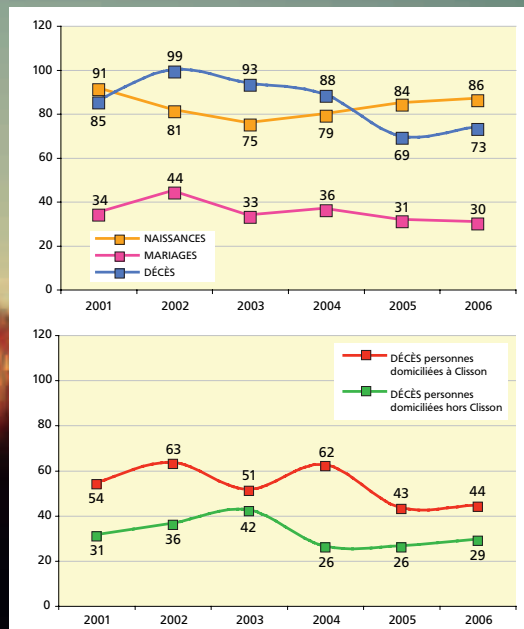
Mariages

JANVIER

DELBEKE Candice et FAYAUD Guillaume

FÉVRIER

BARON Virginie et HERVOUET-BARANGER Loïc
BARON Audrey et RICHARD Nicolas



Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction
Audrey Chichet

Conception - Réalisation
Régie publicitaire
Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Février 2007

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique: contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :
Services de la Mairie - Associations clissonnaises
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson - X

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"

VOTER PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet de vous faire représenter (vous êtes le mandant), le jour d'une élection, par un électeur de votre choix. L'électeur qui vote à votre place (mandataire) doit :

→ être inscrit dans la même commune que vous (mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote),

→ ne pas avoir plus de deux procurations, dont une seule établie en France.

La demande de procuration est à faire auprès de la gendarmerie sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur justifiant la demande. Un récépissé est alors remis au mandant ; aucun document n'est destiné au mandataire.

Les procurations peuvent être établies tout au long de l'année. N'attendez pas les derniers jours pour faire la démarche.

Vous pouvez voter par procuration si :

→ vous prouvez que vos obligations professionnelles ou familiales vous tiennent éloigné du lieu de vote,

→ vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer le jour du scrutin en raison de votre état de santé. La procuration peut être établie chez vous par un officier de police judiciaire sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif de l'incapacité à vous déplacer,

→ vous avez quitté votre résidence pour prendre vos congés de vacances, que vous soyez en activité, étudiant ou retraité.

La distribution du magazine municipal se fait par la poste.
Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler
et vous en procurer à la Mairie.

4 mars

Canoë-kayak
Sélection Régionale Slalom
10h-16h30 - Moulin de Plessard

8 mars

Dans le cadre de "2007, l'Année Olivier de Clisson" et de la journée de la femme :
Conférence de Mme Vray "La vie de la femme au moyen âge"
Université permanente
14h30 - Cinéma le Connétable

9 et 20 mars

Hommage à Jeanne la Tigresse
(Mère d'Olivier de Clisson) par les
Gabiers de la Vallée
20h30 - Espace Saint-Jacques

17 mars

Canoë-kayak - Challenge Jeune
Slalom (rencontre départementale)
14h-17h - Moulin de Plessard

Spectacle humoristique
AVF Clisson
21h - Cercle Olivier de Clisson

17 et 18 mars

"Braderie du Printemps"
Vente à très petits prix. Ouverte à tous
Vestiaire Solidarité
Samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 9h30-12h30 et 14h-18h30
Salle du Champ de Foire

24 mars

Concert de Xavier Merlet
Espace Saint-Jacques

24 et 25 mars

Stage de jardinage biologique
et **biodynamique**
Contact Joseph LUCAS : 02 28 21 59 96
9h-18h - CAT Biocat Zone Industrielle
Nord à Gétigné

30 et 31 mars

Bourse puériculture
AVF Clisson - Champ de Foire

31 mars

Braderie des commerçants
ACAC

8 avril

Randonnée La Tivolienne
VTT, pédestre et cyclo
7h30-11h - Gymnase Cacault

15 avril

Master Class Jazz-Manouche
avec Daniel Givone
9h-17h - Maison des Associations

Concours Communal des Vins
Garenne Valentin

10 au 15 avril

Hommage à Olivier de Clisson

■ **MARDI 10 AVRIL**

21h au Cinéma le Connétable
Programmation spéciale du film «Du Guesclin». Réalisé par Bernard de Latour en 1948. Avec Louis de Funès, Fernand Gravey, Gérard Oury, Junie Astor... Toute la vie de Bertrand Du Guesclin, de son enfance turbulente, à sa mort dans la bataille. Les combats contre les Anglais et les Navarrais lui donnèrent droit au titre glorieux de Connétable de France.

■ **VENDREDI 13 AVRIL**

20h30 - Espace Saint-Jacques
«Relation entre Olivier de Clisson et le Royaume d'Angleterre». Conférence de M. Jones, professeur émérite d'Histoire du Moyen Age Français de l'Université de Nottingham.

■ **SAMEDI 14 AVRIL**

16h - Rond Point du Connétable
Inauguration de la Statue d'Olivier de Clisson avec de nombreuses animations par les Amis du Château, le Cercle Celtique, les Archers de Blain, Sagascénie et biens d'autres...

■ **SAMEDI 14 AVRIL**

19h - Sous les Halles
Conte Musical «Le Seigneur de Clisson»
Création Bob Destiny. Pour cette création en hommage au Connétable, Bob Destiny a mis en relation les musiques celtes et médiévales avec sa propre culture musicale afro-américaine.

■ **DIMANCHE 15 AVRIL**

16h30 - Sous les Halles
«Si Bretagne m'était contée» par la Cie Les Rives. Une fresque historique et légendaire entre mer et Bretagne. Un spectacle avec mise en scène théâtrale riche d'émotion et de magie. En première partie, l'Atelier Celtique d'Artissimo - Ecole de Musique de Clisson.

16 avril

Conférence de Mme Vray
"l'histoire de l'écrit"
Université Permanente
14h30 - Cinéma le Connétable

18 au 25 avril

Festival Jeune Public «Cep Party»
Espace Saint-Jacques

21 avril

Fête du sport avec les Familles
OGE (Ecole Sainte Famille)
9h-12h - Complexe Polyvalent du Val de Moine

22 avril

Elections présidentielles
Complexe Polyvalent du Val de Moine
et Gymnase Cacault

28 avril

Pause musicale - mini concert
en partenariat avec la Cie Porkéno
Espace Saint-Jacques

29 avril

Randonnée pédestre
Association SISESTI - Pays Clissonnais
Amitié France Roumanie - *Boussay*

1er mai

Concours de boules en doublettes
Amicale Saint-Vincent - *La Brebionnière*

6 mai

Elections présidentielles
Complexe Polyvalent du Val de Moine
et Gymnase Cacault

8 mai

Cérémonie Officielle
U.N.C. - *Cercle Olivier de Clisson*

12 mai

Fête du jeu
Les Pas Perdus - *Sous les Halles*

13 mai

Marche sur Clisson des Pèlerins de Saint-Jacques.
Renseignements Office de Tourisme de la Vallée de Clisson : 02 40 54 02 95

Parcours du Coeur avec la participation de la Fédération Française de Cardiologie. Balade dans le vignoble entre 9 et 15 kms.
9h - *Départ sous les Halles*

Promenades Musicales
Artissimo

Vide Grenier
Ecole Sainte-Famille

14 mai

Conférence de M. Rialland "Art des Jardins et mise en scène du paysage"
Université Permanente
14h30 - Cinéma le Connétable

17 mai

Brocante
Sous les Halles

17 au 20 mai

Echange organisée par le Comité de Jumelage Clisson Klettgau

26 mai

Fest-Noz
Le Cercle Celtique
Complexe Sportif du Val de Moine

27 mai

Festival de musique d'harmonie
Société Musicale

2 et 3 juin

Expositions du travail pédagogique des Enfants des écoles de Clisson autour de "2007, Année Olivier de Clisson"
Cercle Olivier de Clisson